

**COMMUNIQUE N°~~014~~ DU ~~06~~ JAN 2026 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET
OBJET DE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°014/AMI/MINT/PCDN/UGP/2025 DU 15 DECEMBRE 2025**

Le Coordonnateur du Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN) communique :

Les dispositions de l'avis à manifestations d'intérêts ci-dessus référencé relatif au recrutement d'un consultant chargé de l'étude en vue de la mise en place d'un système d'agrément des transporteurs et des moyens de transport routier au Cameroun, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Dispositions de l'avis	Au lieu de	Lire
Point 7 sur la date de dépôt des manifestations d'intérêt	Les manifestations d'intérêt dont un (01) original et sept (07) copies doivent comprendre (i) une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PCDN, (ii) une copie des documents justifiant du Statut Juridique de la firme, (iii) les références pertinentes (contrat, PV de validation des livrables, attestation de bonne fin...) et tout autre document justificatif permettant d'attester de la pertinence et de la qualité des prestations antérieures et justifiant l'expérience du cabinet. La version scannée paraphée et signée de la manifestation d'intérêt sur clé USB (obligatoire) devra faire partie intégrante du dossier.	Les manifestations d'intérêt dont un (01) original et sept (07) copies doivent comprendre (i) une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PCDN, (ii) une copie des documents justifiant du Statut Juridique de la firme, (iii) les références pertinentes (contrat, PV de validation des livrables, attestation de bonne fin...) et tout autre document justificatif permettant d'attester de la pertinence et de la qualité des prestations antérieures et justifiant l'expérience du cabinet. La version scannée paraphée et signée de la manifestation d'intérêt sur clé USB (obligatoire) devra faire partie intégrante du dossier.

	<p>Les dossiers complets seront déposés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 janvier 2025 avec la mention :</p> <p>AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°014 /AMI /MINT/ PCDN/UGP/2025 DU 15 DECEMBRE 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ÉTUDE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'AGREMENT DES TRANSPORTEURS ET DES MOYENS DE TRANSPORT ROUTIER AU CAMEROUN.</p>	<p>Les dossiers complets seront déposés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 21 janvier 2026 avec la mention :</p> <p>AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°014 /AMI /MINT/ PCDN/UGP/2025 DU 15 DECEMBRE 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ÉTUDE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'AGREMENT DES TRANSPORTEURS ET DES MOYENS DE TRANSPORT ROUTIER AU CAMEROUN.</p>
--	---	--

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 06 JAN 2026

Le Coordonnateur

